

40 ans de règne du Président Paul Biya : État de lieux des libertés et des Droits Humains







CONFÉRENCE DE PRESSE

Contexte

À l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron au Cameroun en juillet 2022, Human Rights Watch et Amnesty International ont appelé le président français à utiliser les moyens à sa disposition pour défendre les droits humains auprès de Paul Biya étant donné les graves manquements en termes de libertés fondamentales. Les deux ONG parlent de « répression aggravée » au Cameroun et soulignent les nombreuses violations des droits humains : arrestations et détentions arbitraires, torture et mauvais traitements, impunité, atteinte à la liberté d'expression et de manifestation.

Dans le cadre de cette visite, Tournons La Page et 8 autres organisations ont également dénoncé dans une tribune, le silence du président français face aux multiples exactions des autorités camerounaises contre la population, préférant privilégier la « stabilité » entre les deux pays.

CONFÉRENCE DE PRESSE - 3 NOVEMBRE 2022

Quelques chiffres

Croissance du PIB par habitant

Indice de Développement Humain (IDH)

1982

1990

4.3%

0,44

1992

2000

-5,9%

0,43

2002

2010

1,7%

0,51

2021

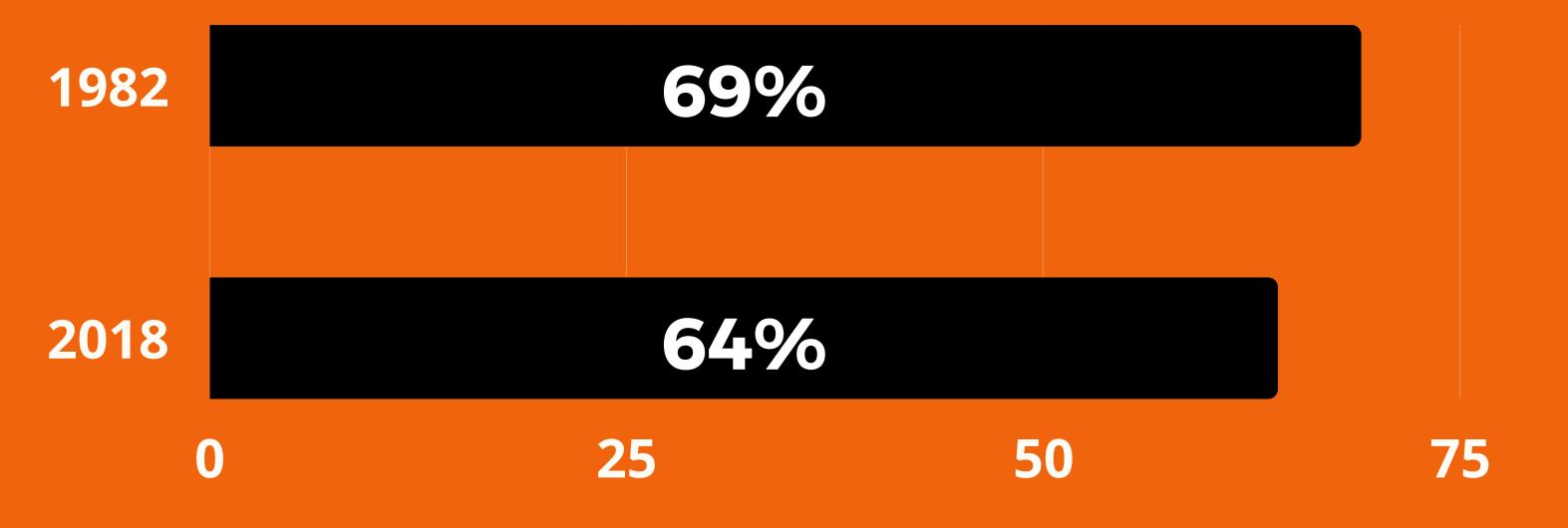
2019

0,9%

0,56

EN COMPARAISON AVEC UN PAYS DÉMOCRATIQUE, L'INDE QUI AVAIT UN IDH DE 0.42 EN 1990, SOIT EN DESSOUS DE CELUI DU CAMEROUN, SE RETROUVE AVEC UN IDH PLUS ÉLEVÉ EN 2019, À HAUTEUR DE 0.65.

Education



Poursuite des études jusqu'à la fin du cycle primaire

Criminalité organisée



Selon le Global Organized Crime Index, en 2021, le Cameroun est le 10ème pays d'Afrique et le 28ème pays du monde sur 193 en termes de criminalité organisée.



En 2021: 6,32

Son score s'élève à 6,32 en 2021, la note maximale étant 10 et représentant le plus haut degré de criminalité.



Le pays se situe juste après les deux Soudans et devant la Côte d'Ivoire, le Niger ou encore le Tchad.



Ce classement comprend plusieurs critères parmi lesquels le trafic d'êtres humains (score de 6,50 en 2021), le trafic d'armes (6,50 en 2021). Le classement répertorie aussi les acteurs impliqués dans la criminalité, parmi eux les acteurs étatiques ou « intégrés dans l'État » dont le score est le plus élevé: 8,00.

CONFÉRENCE DE PRESSE - 3 NOVEMBRE 2022

Corruption

Transparency International établit un classement chaque année d'indice de perception de la corruption d'un pays. Pour réaliser ce classement, des sources de données sont sélectionnées provenant de plusieurs institutions.

1996	49ème sur 54 pays évalués
2006	138ème sur 163 pays
2016	145ème sur 176 pays
2021	144ème sur 180 pays

CONFÉRENCE DE PRESSE - 3 NOVEMBRE 2022

DEPUIS QUE LE CAMEROUN EST RÉPERTORIÉ DANS LE **CLASSEMENT, LE PAYS** N'A PAS PROGRESSÉ EN TERMES DE DIMINUTION DE LA CORRUPTION, **EXCEPTÉ EN 2021 OÙ IL** A PROGRESSÉ D'UNE PLACE PAR RAPPORT À **2016. IL SE SITUE APRÈS LE MALI OU LA** RUSSIE.

Paix et sé curité



La situation sécuritaire au Cameroun s'est particulièrement détériorée depuis 2014 avec l'offensive du groupe djihadiste Boko Haram à l'extrême-Nord du pays. Les attaques contre les civils se sont intensifiées depuis fin 2020 et on ne compte pas moins de 3000 civils et militaires tués et plus d'un millier de personnes enlevées depuis 2014.

À cela s'ajoute une crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun qui oppose dans un conflit armé les séparatistes anglophones et les forces de défense et de sécurité camerounaises. Cet affrontement a causé la mort de plus de 6000 personnes en 5 ans. La situation reste toujours très compliquée que ce soit pour la circulation des biens et des personnes dans ces zones avec une recrudescence des enlèvements et de demandes des rançons.

Paix et sécurité

CONFÉRENCE DE PRESSE - 3 NOVEMBRE 2022

En 2022, le Cameroun est classé 142ème pays sur 163. Dans le détail, les scores se rapprochant le plus de 5 et les plus significatifs sont :

L'accès aux armes

es int

4/5

La terreur politique

4/5

Les conflits internes

4/5

L'activité terroriste

3,98/5

Les manifestations

3,25/5

violentes

Morts dans les conflits internes

2,769/5

La criminalité

violente

4,5

Les combats de conflits internes

5/5

L'instabilité politique

3,5/5

La sûreté et la sécurité

3,014/5

Le Global Peace
Index classe les
pays selon leur
degré de paix et
de stabilité. Le
classement se
calcule par
plusieurs critères
notés de 0 à 5,
plus le score est
bas, plus il y a de
stabilité.

LA SITUATION DU CAMEROUN N'A CESSÉ DE SE DÉGRADER SI L'ON OBSERVE LES PRÉCÉDENTS CLASSEMENTS : 2008 (première édition):

81/163

2018: 140/163

Démocratie, libertés civiles et droits

politiques

Le classement des pays établi par The Economist selon le degré de démocratie comprend 60 critères d'évaluation répartis dans 5 catégories :

1	Culture démocratique
2	Capacité du gouvernement à mettre en oeuvre son programme
3	Respect des libertés civiles
4	Participation citoyenne
5	Qualité du processus électoral

CONFÉRENCE DE PRESSE - 3 NOVEMBRE 2022



Ce classement se fait sur un barème qui va de 0 à 10, 10 étant la note consacrant pleinement le caractère démocratique d'un régime politique.

Selon cette note, le pays évalué est classé dans un des 4 types de régime politique :

1.

Démocratie à part entière

2.

Démocratie imparfaite

3.

Régime hybride

4.

Régime autoritaire



Selon le Democracy Index, **le Cameroun** a baissé de 13 places en 15 ans et appartient à la catégorie des régimes autoritaires. Dans les classements de 2006 et 2021, les scores du Cameroun dans chaque catégorie étaient les suivants:

DÉMOCRATIE, LIBERTÉS CIVILES ET DROITS POLITIQUES	2006	2021
l - Qualité du processus électoral et pluralisme	0,92	0,33
II - Culture politique	5,63	4,38
III - Fonctionnement du gouvernement	3,21	2,14
IV - Participation électorale	2,78	3,89
V - Respect des libertés civiles	3,82	2,06
VI - Score global	3,27	2,56
RANG EN AFRIQUE SUR 50	32ème	41ème
RANG MONDIAL SUR 167 PAYS	130ème	143ème

Freedom House

Un classement établi par Freedom House depuis 1972 s'intéresse aux droits politiques et aux libertés civiles pour évaluer le degré de liberté d'un pays. Si l'on s'en tient à la date de l'arrivée de Paul Biya au pouvoir en 1982, le Cameroun est classé depuis dans la catégorie des États « non libres ». Cette catégorisation se fait selon deux scores allant de 1 à 7, l'un mesurant les droits politiques et l'autre les libertés civiles, 1 étant la meilleure note, 7 la moins bonne.

Les scores n'évoluent que très peu sur 40 ans :

Indicateurs	1982	1992-1993	2001-2002
Droits politiques	6	6	6
Libertés civiles	6	5	6

Liberté de la presse

Selon le classement de Reporters sans frontières, la situation de la liberté de la presse au Cameroun n'a cessé de se dégrader :

2002	88ème / 139 pays
2011-2012	97ème / 179 pays
2022	118ème / 180 pays

L'ONG souligne notamment que le pays est « un des pays les plus dangereux d'Afrique pour les journalistes » .

Les scores des indicateurs pour le Cameroun du classement 2022 sont les suivants :

Indicateurs	Score	Classement
Indicateur économique	48.05/100	116ème place mondiale
Indicateur politique	35,71/100	123ème place mondiale
Indicateur législatif	56,89/100	121ème place mondiale
Indicateur social	67,57/100	94ème place mondiale
Indicateur sécuritaire	37, 25/100	140ème place mondiale

Dans son classement de 1982, Freedom House s'est intéressé à la liberté des médias. Déjà la presse écrite et les médias audiovisuels sont classés dans la catégorie « Généralement pas libre » .

RECOMMANDATIONS

À l'État camerounais:

- Garantir et respecter le processus électoral et le multipartisme : réviser de manière consensuelle le cadre juridique en matière électoral au Cameroun ;
- Respecter les droits civils et politiques garantis entre autres par la Charte Africaine des Droits de l'homme et des Peuples ou encore le Pacte international des Droits Civils et Politiques, auxquels l'État du Cameroun a librement souscrit;
- Garantir la liberté de la presse, protéger les journalistes et leurs sources ; libérer les journalistes emprisonnés arbitrairement à ce jour :
- Respecter les dispositions légales et législatives en matière de liberté de réunions et de manifestations publiques ;

RECOMMANDATIONS

À l'État camerounais:

- Régler le vide juridique entretenu par le gouvernement sur le statut des syndicats, réseaux et des ONGs :
- Lutter efficacement contre la criminalité et la corruption en diligentant des enquêtes indépendantes et punir les responsables ;
- Assurer la protection des citoyens camerounais en condamnant les responsables de violations des droits humains parmi les forces de sécurité et de défense camerounaises, notamment dans le conflit qui les oppose aux séparatistes anglophones.

RECOMMANDATIONS

<u>Aux partenaires du Cameroun</u>:

- Mettre en place une conditionnalité de bonne gouvernance, de respect des droits humains et de l'État de droit au soutien à apporter à l'État du Cameroun ;
- Lutter contre la corruption en exigeant une transparence sur la gestion des fonds publics et en encourageant des enquêtes et procédures judiciaires en cas de suspicion de détournement et les condamner publiquement;
- Consacrer et systématiser la pratique du contrôle citoyen dans la gestion des partenariats bilatéraux et multilatéraux.

Merci pour votre attention!





